

Mémento des élèves de 3^{ème} Année scolaire 2019 - 2020

Mémento expliquant tous les rendez-vous de l'élève en cette fin d'année de 3^{ème} au collège S. Lagrange :

- I. L'ASSR
- II. Le DNB Blanc
- III. Le DNB
- IV. L'Orientation

CALENDRIER DE L'ANNEE DE 3^{ème}

10 Octobre 2019 : rencontre Parents Professeurs

Fin novembre/Début décembre 2019 :

- Pré-inscription au DNB, fiche à vérifier et signer par les familles.

16 au 20 décembre 2019 : 1^{er} brevet blanc

Décembre 2019 : 1^{ère} orientation concertée (rencontre Direction/Conseiller d'Orientation Psychologue/Professeur principal/Parents/enfant).

13 au 31 janvier : 1ers conseils de classes de l'année

3 au 16 février 2020 : stage d'observation en entreprise

6 Février 2020 : réunion parents/professeurs (entretien individuel)

9 mars 2020 : 1^{ère} restitution du livret de stage à l'enseignant référent

16 mars 2020 : Restitution définitive du livret de stage pour évaluation

Semaine du 16 mars 2020 : Distribution aux élèves du mémento + récapitulatif des œuvres à présenter à l'oral du DNB + fiche choix du sujet signée par les responsables légaux.

30 mars 2020 : Passation de l'ASSR

31 mars 2020 : Restitution du choix du sujet de l'oral du DNB, signé par les responsables légaux.

2, 7, 9 avril 2020 : Formation des élèves à la prise de parole en public - Intervention Alice Tumler

Semaine du 6 avril 2020 : Intervention COP dans les classes de 3^{ème} pour une information Orientation post 3^{ème}. Distribution de la brochure ONISEP.

Semaine du 11 avril 2020 : Conseils de classes mi- semestre

Vacances d'Avril du 18 avril au 3 mai 2020

Semaine du 4 mai 2020 : Brevet Blanc + Préparation à l'oral du DNB par les enseignants

Diffusion fiche dialogue et diffusion fiche AFFELNET

Prévoir rencontre des familles pour une information post 3ème

14, 15 et 18 mai 2020 : 2^{ème} orientation concertée

De mi à fin mai 2020 : Organisation des permanences Télé service

1^{ère} semaine de juin : Conseils de classes du 2^{ème} semestre

12 juin 2020 : Oral du DNB

19 juin 2020 : Bal des 3^{èmes} + Journée des talents + Tableau d'honneur

Semaine du 22 juin 2020 : modules de révision **OBLIGATOIRES** pour le Diplôme National du Brevet

29 et 30 juin 2020 : Epreuves du Diplôme National du Brevet

30 juin 2020 : résultats des affectations, restitution des manuels 3ème, distribution document d'affectation, diplôme d'ASSR et autres documents d'inscription.

Fiche n°1 : L'Attestation de sécurité routière = ASSR

Tout élève de 3^{ème}, quel que soit son lieu de scolarisation, doit avoir passé :

l'ASSR de 2nd niveau le jour où il atteint ses 16 ans, âge à partir duquel il peut commencer l'apprentissage à la conduite accompagnée d'un véhicule à moteur. **L'ASSR 2 est obligatoire pour s'inscrire à l'épreuve théorique du permis de conduire.**

Les élèves passeront l'épreuve de l'ASSR : **30 mars 2020**

Organisation des épreuves

L'épreuve se déroule par projection vidéo depuis un ordinateur et se présentent sous la forme d'un QCM composé de 20 questions réparties par thème (piéton, cycliste, cyclomotoriste, autre).

Cette épreuve, d'une durée d'environ 30 minutes, est passée collectivement.

Les enseignants retenus pour faire passer l'épreuve recevront un dossier reprenant l'ensemble des informations. Celui-ci comprendra les fiches d'examen pour les élèves (ils doivent cocher les bonnes réponses). A la fin de l'épreuve, les professeurs la corrigent et remettent les résultats à M. Pradin

Délivrance des attestations :

Les attestations scolaires de sécurité routière sont délivrées aux candidats qui ont obtenu une note au moins égale à 10 /20.

Les attestations sont directement émises par l'établissement et signées par le chef d'établissement. Elles sont ensuite remises aux candidats ayant passé avec succès l'épreuve.

Fiche n°2 : Entraînement au Diplôme National du Brevet = DNB

L'objectif de cet entraînement est de préparer les élèves à l'épreuve finale. La convocation et la pièce d'identité de l'élève sont exigées.

L'entraînement se rapprochera au plus près de l'épreuve réelle sauf pour les élèves en situation de handicap qui ne bénéficieront pas de 1/3 temps mais d'ajustement de la notation.

L'entraînement écrit est prévu **en décembre 2019 et mai 2020**.

Pour les épreuves de Sciences et Technologie, toutes les disciplines seront représentées. Aucun tirage au sort ne sera effectué pour entraîner à tous les cas de figure qui peuvent se présenter le jour de l'examen.

Modalités des épreuves écrites :

1^{er} jour :

Epreuve de Français	Salles
Questions de compréhension et de grammaire. Dictée. 9h – 10h30 1h30 d'épreuve	
Pause 15 min dans la salle ! (nouveau texte...)	
Rédaction (dictionnaire autorisé) 10h45 – 12h15 1h30 d'épreuve	
SELF 12h15 – 14h15	
Epreuve de Maths	
14h30 – 16h30 2h d'épreuve	

2^{ème} jour

Epreuve d'HG	Salles
9h- 11h 2h d'épreuve	
Epreuves de sciences	
13h30 – 15h 1h30 d'épreuve SVT/Phy/Chim/Technologie ½ h par discipline	

Fiche n°3 : Diplôme National du Brevet = DNB L'écrit et le contrôle continu

Le DNB session 2020 se déroulera selon les modalités, décrites ci-après :

Conditions d'obtention

Pour obtenir le Brevet, il faut cumuler au moins 400 points sur les 800 points possibles
400 points du socle (évaluation par compétences)
100 points de l'épreuve orale
300 points des épreuves écrites

1- Evaluation sur le contrôle continu = 400 points

Le niveau de maîtrise des compétences est évalué dans les 5 domaines (8 composantes)

10 points : maîtrise insuffisante
25 points : maîtrise fragile
40 points : maîtrise satisfaisante
50 points : très bonne maîtrise

Les notes obtenues par l'élève tout au long de l'année reflètent le degré de maîtrise des compétences. Elles seront utilisées (moyennes) dans la procédure d'orientation post-3^{ème}.

Le total obtenu est calculé par addition des points sur chacune des 8 compétences

Une bonification peut être obtenue pour les latinistes (10 pour les objectifs atteints ou 20 points pour les objectifs dépassés), au titre de cet enseignement de complément.

2- Evaluation sur les épreuves terminales=400 points : 4 épreuves écrites et une épreuve orale

Les épreuves écrites, notées sur un total de 300 points, sont organisées nationalement le 29 et 30 juin 2020 et portent sur :

- **Le Français** : 3heures, 100 points

Compréhension de documents et d'un extrait de texte littéraire, 1h10, (50 points)

Une dictée, 20 min. (10 points)

Un exercice de réécriture et de rédaction. Deux sujets au choix proposés au candidat : un sujet de réflexion et un sujet d'imagination. 1h30, (40 points).

- **Les Mathématiques** : 2h, 100 points

Evaluation des connaissances figurant au programme du cycle 4

- **L'Histoire et Géographie et d'enseignement moral et civique** : 2h, 50 points

Analyser et comprendre des documents en Histoire Géographie (10 points)

Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (20 points)

Evaluation des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

- **Les Sciences** : 1h (2 fois 30 min.), 50 points

Deux disciplines sur trois sont retenues (tirage au sort 2 mois avant).

Evaluation des connaissances figurant au programme du cycle 4

Une épreuve orale notée sur 100 points

Fiche n°4 : L'épreuve orale du brevet

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve orale permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a mené au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ou dans le cadre de l'un des **parcours** éducatifs qu'il a suivi (Avenir, citoyen, santé, artistique) ou bien dans le cadre d'un **projet** (personnel ou de classe). Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.

L'épreuve est notée sur 100 points :

Maîtrise de l'expression orale : 50 points ;

Maîtrise du sujet présenté : 50 points.

1- Modalités de passation, session 2020

La **date** de l'épreuve orale est fixée au **12 juin 2020**. Les autres élèves du collège n'auront pas cours ce même jour.

Chaque candidat est convoqué individuellement. Il devra fournir les justificatifs demandés pour tout examen (convocation, pièce d'identité).

Dans le cas d'élèves en situation de handicap, un aménagement d'épreuve peut être envisagé si nécessaire.

► **Préparation de cette épreuve prévue le en avril et en mai 2020**

Les élèves de 3^{ème} seront accueillis au collège pour préparer cette épreuve orale.

Ils devront se présenter avec le projet choisi pour leur soutenance du 12 juin prochain. Ainsi, avec l'aide des enseignants, ils pourront peaufiner leur écrit et surtout préparer l'oral.

► **Durée de l'épreuve : 15 minutes**

L'oral se déroule en deux temps :

- Un exposé d'environ cinq minutes suivi
- Un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury.

L'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale du candidat, tant du point de vue des contenus que de son expression.

Le candidat peut présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.), mais cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse. Chaque jury est constitué d'au moins deux professeurs (toutes les disciplines peuvent être représentées). Afin de valoriser l'investissement de l'élève dans le travail fourni dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, les examinateurs peuvent élargir leur interrogation à d'autres projets ayant été réalisés au cours du cycle par le candidat.

► **Éléments attendus de l'épreuve oral**

Structure	Contenu attendu	Durée
Introduction	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à la première phrase pour accrocher le public (Une anecdote ? un objet à présenter ?) - Présentez votre sujet (EPI ou Parcours ou projet) - Expliquez pourquoi vous avez choisi ce sujet - Annoncez votre problématique (simple et générale) - Annoncez votre plan (2 ou 3 parties) 	1 à 1 minute 30 maximum

Développement	<p><u>Si le sujet choisi est une EPI</u></p> <p>I/ Une première partie sur les choix réalisés dans le groupe et la manière de concevoir le projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment vous êtes-vous répartis les rôles/ le travail dans le groupe ? - Quelles discussions avez-vous eues ? Quelles recherches avez-vous faites ? Où ? Quelles ressources (CDI, Internet, Professeurs, etc.) avez-vous mobilisées pour ce projet ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? <p>II/ Une 2^e partie sur la réalisation effective du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - A quoi avez-vous abouti ? Décrivez-le en détails en justifiant vos choix. - Le produit fini est-il conforme à vos attentes ? Qu'auriez-vous pu améliorer ? Changer ? Décrivez votre travail personnel en développant votre démarche, le matériel dont vous avez eu besoin, etc. 	3 à 3minutes 30
	<p><u>Si c'est un parcours</u></p> <p>I/ Présentation d'un projet particulier éducation à la sexualité, stage, Unicef...) réalisé dans le cadre de ce parcours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix d'un projet mené dans le parcours et description détaillée et explication du choix. Quelle est mon implication dans ce projet ? Pourquoi m'a-t-il intéressé ? Comment vous-a-t-il fait évoluer ? <p>II/ Mise en perspective : élargissement au parcours en général - Quelles sont les actions menées au sein de ce parcours ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Descriptif rapide ? - Etablir les liens entre les différents éléments en montrant la logique et la pertinence (éviter les listes). 	
	<p><u>Si c'est un projet de classe ou personnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les expériences vécues avec ce projet - Quelle a été la démarche adoptée (organisation, choix personnel...) - Quelles sont les questions abordées à travers cette expérience - Qu'est ce que cela vous a apporté (ouverture) 	

Conclusion	<p>Si le sujet choisi est une EPI</p> <p>1) Bilan de l'EPI</p> <ul style="list-style-type: none"> - En quoi ai-je été intéressé par cet EPI ? - Que m'a apporté cet EPI au plan des compétences ? Quels sont mes regrets ? Mes satisfactions ? <p>2) Ouverture</p> <p>Comment cet EPI s'inscrit-il dans un parcours ? Faire des liens avec d'autres projets menés dans l'année, avec votre orientation...</p>	<p>1 à 1 minute</p> <p>30</p>
	<p>Si le sujet choisi est un parcours</p> <p>1) Bilan sur les apports du parcours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours avenir : comment avez-vous progressé sur vos choix d'orientation - Parcours citoyen : comment avez-vous progressé dans votre posture de citoyen, votre réflexion sur la notion de citoyen - Parcours artistique et culturel : Quelles connaissances avez-vous acquises ? Comment avez-vous évolué dans votre perception du monde ? - Parcours Santé : Comment avez-vous progressé dans la connaissance de votre corps ? des bonnes habitudes de santé ? <p>2/ Lien avec la future orientation ? Avec un autre parcours ou une autre EPI ?</p>	
	<p>Si le sujet choisi est un Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels en sont les apprentissages retirés (argumentez) ? - Partagez avec le jury la documentation que vous avez pu réunir pour votre projet ? 	

Grille officielle de critères d'évaluation de l'épreuve orale de soutenance :

A - Maîtrise de l'expression orale :

- ▶ s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire ;
- ▶ ▶ exprimer ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue ;
- ▶ ▶ employer un vocabulaire précis et étendu ;
- ▶ ▶ participer de façon constructive à des échanges oraux ;
- ▶ ▶ participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur ;
- ▶ ▶ percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole ;
- ▶ ▶ s'approprier et utiliser un lexique spécifique au contexte, à savoir, le cas échéant :
- ▶ utiliser la langue française avec précision du vocabulaire et correction de la syntaxe pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses et conclusions ;
- ▶ passer d'un langage scientifique à un autre ;
- ▶ décrire, en utilisant les outils et langages adaptés, la structure et le comportement des objets ;

- ▶ expliquer à l'oral (sa démarche, son raisonnement, un calcul, un protocole de construction géométrique, un algorithme), comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange ;
- ▶ verbaliser les émotions et sensations ressenties ;
- ▶ utiliser un vocabulaire adapté pour décrire sa motricité et celle d'autrui ;
- ▶ décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple et adapté ;
- ▶ mobiliser à bon escient ses connaissances lexicales, culturelles, grammaticales pour produire un texte oral sur des sujets variés en langue étrangère ou régionale ;
- ▶ développer des stratégies pour surmonter un manque lexical lors d'une prise de parole, auto corriger et reformuler pour se faire comprendre.

B - Maîtrise du sujet présenté :

- ▶ Concevoir, créer, réaliser ;
- ▶ ▶ mettre en œuvre un projet ;
- ▶ ▶ analyser sa pratique, celle de ses pairs ;
- ▶ ▶ porter un regard critique sur sa production individuelle
- ▶ ▶ argumenter une critique adossée à une analyse objective ;
- ▶ ▶ construire un exposé de quelques minutes ;
- ▶ ▶ raisonner, justifier une démarche et les choix effectués ;
- ▶ ▶ mobiliser des outils numériques.

2 Les objets d'études au choix

➤ Les parcours

Il existe 4 parcours que vous avez nourrit au fur et à mesure de votre scolarité au collège par des activités qui vous ont été proposées ou par leur implication dans l'établissement. Le tableau ci-dessous résume les actions dont vous avez pu bénéficier.

<u>Parcours avenir</u>	<u>Parcours d'éducation artistique et Culturel</u>	<u>Parcours citoyens</u>	<u>Parcours santé</u>
Stage en entreprise Recherches personnelles d'orientation Visites de lycée ...	Exposition Venenum Utopia-Dystopia 3°1 et 3°2 Collège au cinéma 3°3 et 3°4	Délégués de classe, du CVC, éco délégués? Médiation par les pairs Atelier Radio Travail de mémoire (Izieu, auschwitz, commémorations)	Sensibilisation au harcèlement. Education à la sexualité

➤ Les EPI

- Techniques de codage au cours de l'histoire- Alan Turing. In Collège Simone Lagrange. 11 janvier 2019. Disponible sur : <http://college-simone-lagrange.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article93>

- Améliorer ses performances en EPS : EPI réalisé en 2017-2018 (EPS et SVT) niveaux concernés : Toutes les classes de 5^e (actuels 3^{ème})

➤ Les Projets Histoire des Arts

- **Sortie pédagogique à la biennale d'art contemporain de Lyon: Mondes flottants** (MAC + sucrière) avec l'ensemble des classes de 5^{ème} en décembre 2017 (actuels 3^o). M. Chevrot
- **Elaboration d'une culture artistique commune autour du textile, du plâtre, de la technique de la taille dans les arts** et du Dôme dans les arts (à venir), de figures emblématiques telles que MICHEL ANGE (La chapelle Sixtine), Fernand LEGER (les travailleurs), LEONARD (Les codex) , MIYAZAKI (le monde de CHIHIRO)... ainsi que nombre d'autres artistes ou d'œuvres abordées en liens avec le contenu des leçons. Néanmoins la figure tutélaire la plus abordée au cours du cycle fut sans doute Pablo PICASSO (naissance du cubisme, les demoiselles d'Avignon, les portraits de ses proches, son rapport à l'actualité (Guernica). M. Chevrot
- **Comment mettre un discours politique en musique ?** Mme Tomasicchio

2 Les conseils :

- Avoir un diaporama n'est pas obligatoire. Toutefois, il est conseillé pour montrer des images, des titres de parties. Il peut contribuer à rendre l'exposé dynamique.
- Le diaporama est un support : l'élève ne doit pas lire les diapositives (ce qui équivaut à lire ses notes).
- L'élève peut avoir des notes avec lui : toutefois il ne doit pas les lire. Il peut jeter des coups d'œil dessus. L'oral doit être préparé.
- Les questions de l'entretien qui suivent l'exposé ne sont pas des pièges : elles cherchent à faire développer l'élève, à obtenir d'autres informations. Elles visent à instaurer une discussion fluide et intéressante.
- Comment réaliser un bon oral ? En développant un maximum, en rendant l'exposé vivant grâce à des images, des objets, en étant à l'aise à l'oral (parler audiblement, avoir un vocabulaire correct, sourire, regarder les membres du jury), en n'hésitant pas à faire état de ce qui n'a pas fonctionné pendant un EPI et en expliquant pourquoi...
- Cet oral se prépare en avance dès la fin du premier semestre : nous conseillons aux élèves de faire relire aux professeurs leurs supports, de demander des entraînements aux adultes, aux professeurs, pour s'entraîner plusieurs fois avant le « jour J ».
- Vous devrez avoir choisi votre sujet pour le **31 mars 2020**. L'oral du DNB a lieu le **12 juin 2020**.

Fiche n°5 : L'Orientation post 3^{ème}

La classe de troisième est une année importante car c'est un plier d'orientation. Les élèves choisissent entre la voie générale et technologique ou la voie professionnelle (Formation en lycée ou par apprentissage).

Cette décision a un impact important sur le parcours de l'élève.

L'élève et sa famille sont les acteurs de ce processus mais les choix qu'ils feront, sont conditionnés par leurs résultats scolaires et validés ou non en conseil de classe.

La fiche préparatoire à la saisie des vœux : AFFELNET

Cette fiche nominative vous sera donnée après les vacances d'avril 2020.

C'est **le seul support pour les demandes d'affectation**. Les familles y indiquent leurs souhaits pour la rentrée scolaire 2020 - 2021 à concurrence de plusieurs vœux.

Pour les élèves qui souhaitent aller en 2^{nde} générale et technologique, la famille doit indiquer les vœux suivants :

1 – 2^{nde} GT au lycée selon l'option spécifique qui propose un choix.

2 – 2^{nde} GT en lycée de secteur (**le secteur reste à définir**). Ce vœu est obligatoire pour une affectation assurée.

Les familles peuvent indiquer sur cette fiche plusieurs vœux, **le dernier étant obligatoirement le lycée de secteur.** **(A définir)**

Pour les élèves qui souhaitent aller en 2^{nde} professionnelle, la famille doit indiquer les vœux suivants :

Exemple :

1 – CAP plasturgie, lycée Hector Guimard 69007

2- Bac pro électrotechnique, lycée Branly 69005.

3 – Plusieurs vœux sont possible, mais le premier reste déterminant....

Ces vœux sont saisis par Madame Nakouri et M. Pradin et ou les familles par télé service (modalités à définir). En fin de saisie, le bordereau de saisie est donné en 2 exemplaires aux familles qui doivent en retourner un signé par les parents. Le double doit être conservé par les familles. Il fera foi en cas de contentieux.

Il n'est pas possible de modifier les vœux après la fermeture du serveur académique. **Aucune dérogation n'est possible.**